

# CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR L'EAU POUR L'AGRICULTURE ET L'ÉNERGIE EN AFRIQUE : LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Syrte (Jamahiriya arabe libyenne)  
15-17 décembre 2008

## **Première réunion du Comité directeur**

Jeudi 5 juin 2008 - 10 h 00--12 h 00  
Salle Pakistan (A-127)

### **Procès-verbal de réunion**

La première réunion du Comité directeur s'est tenue au siège de la FAO à Rome au cours de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale : les enjeux du changement climatique et de la bioénergie. La réunion était présidée par S.E. M. Abu Baker Al-Mabrouk Al-Mansouri, du Comité général populaire de l'Autorité pour l'agriculture, les richesses animales et les ressources marines.

Ont d'abord été succinctement exposés les raisons de cette conférence, ses objectifs et le plan de son déroulement. Les membres du Comité ont avalisé d'un commun accord la structure proposée pour la Conférence, cependant que le nombre et les thèmes des allocutions liminaires et exposés inauguraux devant être prononcés le premier jour de la Conférence ont longuement occupé les débats. Les membres du Comité ont proposé plusieurs thèmes pouvant être envisagés et développés dans les questions à examiner. Il en est ressorti une longue liste sur laquelle s'est constitué un large consensus, même s'il y a place pour une poursuite des débats et d'éventuels ajouts. La liste des questions à examiner produite à l'issue du premier Comité directeur se présente comme suit :

- L'eau pour les populations rurales défavorisées
- Interactions entre les terres et les eaux : dégradation des terres et pénuries naissantes d'eau dans le cadre de la lutte contre la désertification
- Transferts eau-énergie
- Identification des « Ceintures africaines des produits de base »
- Les deux faces de l'agriculture africaine : investissements axés sur les produits marchands et petite paysannerie pauvre, pratiquant la polyculture
- Cultures bioénergétiques : évaluation des risques pour les eaux et les sols
- Habilitation des techniques traditionnelles en combinant méthodes traditionnelles et approches modernes
- Techniques de dessalement de l'eau
- Exécution de projets en Afrique
- Les avantages comparés en Afrique
- Mobilisation des ressources internes : de l'appui fédéral central à l'accompagnement local.

Certaines remarques importantes ont été formulées ayant trait à la concertation qui doit permettre la réussite de cette manifestation et déboucher sur des conclusions largement partagées. L'implication du Conseil des ministres africains de l'eau (AMCOW), qui intervient déjà dans un certain nombre de dossiers relatifs à l'eau et à l'énergie en Afrique, celle du Réseau africain des organisations de bassins (RAOB) et celles d'ONG africaines sont déterminantes pour, en assurant une large participation à la Conférence, donner toute leur force aux produits qui en sortiront. Il convient d'accorder une place particulière au secteur privé car dans la plupart des pays le secteur privé a son rôle à jouer dans les investissements. Il importe cependant de ne pas se détourner des capacités internes des pays africains : l'APD

ne saurait être l'unique source des mises en œuvre; l'Afrique devrait au contraire dépendre principalement de ses ressources et de ses moyens internes.

Les membres du Comité directeur sont convenus à l'unanimité d'envisager cette conférence comme s'inscrivant dans le sillage de la Conférence Syrte 2004 : Enjeux de la mise en œuvre du développement durable et intégré de l'agriculture et la mise en valeur des eaux en Afrique. Ils ont également insisté sur la nécessité d'exploiter les acquis de Syrte 2004. En conséquence, la Déclaration Syrte 2004 devrait être examinée avec soin en se penchant sur les problématiques qui y sont traitées, en particulier celles qui n'ont pas encore donné lieu à une mise en œuvre concrète (p. ex. La création des Centres d'excellence), en vue de les identifier et de s'attaquer aux problèmes. Par ailleurs, le chemin parcouru depuis 2004, notamment avec la Conférence d'Abuja (2006) et l'intégration de l'agriculture et du développement au plan régional devront être pris comme point de départ de toutes mesures devant être engagées.

En particulier, les membres du Comité directeur envisagent la Conférence d'un même point de vue : elle doit être orientée sur des perspectives à long terme, à savoir un cadre de vision à caractère dynamique. En effet, la Conférence ne saurait être une simple plate-forme de discussion sur la situation des ressources et la pauvreté en Afrique car elle se doit d'avoir pour objectif principal l'obtention de résultats concrets en présentant des plans et mécanismes de leur mise en œuvre; ces plans et mécanismes devant être soumis à des bailleurs de fonds en vue d'obtenir de ces derniers leur aval et leur engagement. En d'autres termes, cette conférence se doit d'être « tournée vers l'action ».

Une liste des thèmes suggérés sera distribuée et finalisée lors de la réunion du prochain Comité directeur, de même que le plan des travaux devant être mis en place. L'élément de référence doit toujours être Syrte 2004 et toute déclaration commune issue de Syrte 2008 devrait faire l'objet d'une mise en œuvre par étapes à entamer sans délai.